



# SELARL DURANCEAU PARTENAIRES & ASSOCIES

Maître Delphine DURANCEAU

1390 avenue du Campon - L'Européen - 06110 LE CANNET - Tel. : 04.42.27.45.56

Email : saisies.immobilières@dpa-avocats.com - www.dpa-avocats.com

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE - EN 2 LOTS D'ENCHERES

Sur la commune de **MANDELIEU LA NAPOULE (06210)**, Alpes Maritimes, dans un ensemble immobilier à destination de RESIDENCE DE TOURISME en copropriété dénommé «HAMEAU DES GRENADINES 1» sis **161 Rue Yves Brayer** cadastré à ladite commune : - Section BC numéro 135 pour une contenance de 1ha 28a 80ca - Section BC numéro 139 pour une contenance de 2a 90ca - Section BC numéro 140 pour une contenance de 25ca - Section BC numéro 141 pour une contenance de 13a 05ca, Lieudit «161 Rue Yves Brayer» pour une superficie totale de 1ha 45a 00ca, les biens et droits immobiliers ci-après désignés :

**1. PREMIER LOT D'ENCHERES** : Une **MAISON INDIVIDUELLE** jumelée, portant le n°A153, **LOT N°109**, d'une surface totale Loi Carrez de 33,25 m<sup>2</sup> avec EMPLACEMENT DE **STATIONNEMENT**, portant le n°A53, **LOT N°77**

**Mise à prix 1<sup>er</sup> lot d'enchères (LOTS n°109 et 77) : 30.000 € (TRENTE MILLE EUROS)**  
(outre les frais des poursuites payables en sus, y compris TVA)

**2. DEUXIEME LOT D'ENCHERES** : Une **MAISON INDIVIDUELLE** jumelée, portant le n°A93, **LOT N°145**, d'une surface totale Loi Carrez de 32,85 m<sup>2</sup> avec EMPLACEMENT DE **STATIONNEMENT**, portant le n°B43, **LOT N°28**

**Mise à prix 2<sup>ème</sup> lot d'enchères (LOTS n°145 et 28) : 30.000 € (TRENTE MILLE EUROS)**  
(outre les frais des poursuites payables en sus, y compris TVA)

## ADJUDICATION JEUDI 18 SEPTEMBRE 2025 à 9H

à l'audience du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de GRASSE, Palais de Justice, 37 Avenue Pierre Sémard, (06130) GRASSE, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des biens immobiliers ci-dessus désignés.

Tels que lesdits biens se poursuivent et comportent, avec toutes ses aisances, dépendances et immeubles par destination, servitudes et mitoyennetés, sans exception ni réserve, autres que celles pouvant être le cas échéant relatées aux présentes.

**CLAUSE D'ABLOTISSEMENT** : Les deux lots d'enchères seront d'abord exposés aux enchères individuellement. Ils seront ensuite regroupés en un lot unique et exposés une nouvelle fois aux enchères sur la mise à prix formée par le total des prix d'adjudication ou des mises à prix initiales en cas de carence d'enchère. S'il y a adjudication de ce lot unique après réunion, les premières adjudications prononcées à titre provisoire perdront tout effet. Si au contraire il y a carence d'enchères lors de la remise en vente en un seul lot unique sur réunion des deux lots, les premières adjudications deviendront définitives aux prix d'adjudication intervenus, sous réserve de la surenchère prévue par la loi.

**CONDITIONS DE L'ADJUDICATION** : L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente n° 23/00049, déposé le 20 avril 2023 par Maître Delphine DURANCEAU, avocat au Barreau de GRASSE, au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de GRASSE, où il peut être consulté, ainsi qu'au cabinet de l'avocat ([www.dpa-avocats.com/les-ventes-aux-encheres](http://www.dpa-avocats.com/les-ventes-aux-encheres)).

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de GRASSE. Il devra avoir été consigné entre ses mains par chèque de banque à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'ordre des avocats de GRASSE ou justifié d'une caution bancaire irrévocable de : 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000,00 € soit 3.000,00 €, par lot d'enchères.

**SURENCHERE** : de 10 % possible dans les dix jours de l'adjudication, par un avocat inscrit au barreau de GRASSE.

**Visites par LA SCP LEXAZUREA, Commissaires de Justice associés à ANTIBES (06) :**  
**- Le lundi 04 août 2025 de 10h à 11h - Le mardi 26 août 2025 de 10h à 11h**